

CONVOCAATION

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le conseil municipal de Plougoumelen se réunira le :

Jeudi 16 mars 2023

Salle annexe du conseil municipal – Rue Yves de Pont-Sal

À 20h

Comptant sur votre présence,

Veuillez agréer, l'expression de mes sentiments distingués.

Léna BERTHELOT
Maire



POUVOIR

Je soussigné(e).....

Agissant en qualité de.....

Empêché(e) d'assister au Conseil municipal du

Donne pouvoir pour me représenter à la séance du conseil municipal, émettre tout vote et signer tout document à

Fait à Plougoumelen le

Signature

(Faire procéder la signature de la mention « bon pour pouvoir »)

Finances

- 01-2023 Subvention OGEC 2023
- 02-2023 Subvention sorties scolaires
- 03-2023 Subvention au CCAS
- 04-2023 Subventions aux associations
- 05-2023 Mouillages - Compte de gestion 2022
- 06-2023 Mouillages - Compte administratif 2022
- 07-2023 Mouillages - Affectation du résultat 2022
- 08-2023 Mouillages - BP 2023
- 09-2023 Commune - Compte de gestion 2022
- 10-2023 Commune - Compte administratif 2022
- 11-2023 Commune - Affectation du résultat 2022
- 12-2023 Vote des taux d'imposition 2023
- 13-2023 Commune BP 2023
- 14-2023 Lotissement « Prad Ouaren » BP 2023
- 15-2023 Lutte contre les frelons asiatiques : prise en charge financière

Ressources Humaines

- 16-2023 Plan de formation 2023
- 17-2023 Habilitation au CDG de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan contrat d'assurance des risques statutaires du personnel
- 18-2023 Création d'un poste d'agent technique territorial : dispositif PEC CUI-CAE

Urbanisme

- 19-2023 Modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme : bilan de la mise à disposition du public et approbation
- 20-2023 Dénomination de voie – impasse de Prad Ouaren
- 21-2023 Déclassement et cession d'une partie du domaine public Lieu-dit KERMARQUER
- 22-2023 Déclassement et cession d'une partie du domaine public Lieu-dit LESTREVIAU
- 23-2023 Déclassement et cession d'une partie du domaine public Lieu-dit LESTREVIAU

Informations et questions diverses

Documents accessibles en Mairie :

Les comptes administratifs 2022 et budgets primitifs 2023

Les conseillers qui souhaitent avoir des précisions sur certains points sont invités à passer en mairie